



Saint Marc ... autrement

Patrick MARKARIAN
Conseiller municipal d'opposition

Le maire de Saint Marc, M. Régis MARTIN est condamné

Ce vendredi 27 juin 2025, le Tribunal judiciaire d'Aix a condamné M. MARTIN pour prise illégale d'intérêt à 5 ans d'inéligibilité et 1 an de prison avec sursis. L'exécution provisoire ayant été ordonnée, ces peines pénales s'appliquent immédiatement.

En conséquence, le Préfet doit le déclarer immédiatement démissionnaire d'office de son mandat sur le fondement de l'article L236 du code électoral.

Election du nouveau maire et des 4 adjoints

Le conseil municipal sera convoqué dans un délai de 15 jours à compter de l'arrêté du Préfet démissionnant M. MARTIN. Au cours de cette séance, le conseil municipal élira le maire et les 4 adjoints à la majorité absolue, par bulletin secret, parmi les 14 conseillers municipaux restants (article L.2122-7 et L2122-10 du CGCT).

Le PLUi du Pays d'Aix, les dessous de son élaboration à St Marc

Le maire déchu a décidé en petit comité sans information ni avis du conseil municipal, un plan de zonage entre mars 2023 et décembre 2024, ouvrant à l'urbanisation au PLUi 8 hectares de secteurs naturels à Saint Marc. Le 2e adjoint, M. JEANNE en a tiré profit à titre personnel en rendant constructibles des parcelles naturelles lui appartenant, comme l'avait fait M. Régis MARTIN en 2017 avec le PLU, motif de sa condamnation pour prise illégale d'intérêt en 2025. Dès lors, comment faire confiance à M. JEANNE ?

Annonce de ma candidature

Parce qu'à l'évidence, la démocratie, la transparence et l'exemplarité ne vont pas de soi, et en raison des circonstances, je suis amené à déclarer dès à présent ma candidature aux prochaines élections municipales de mars 2026 et peut-être avant ... Vous connaissez, depuis ma première élection en 2014, mon attachement pour l'intérêt général et je veux incarner une nouvelle façon de gérer la commune qui mette tous les Saint-Marcais au cœur de mon engagement.

Vous pouvez consulter toutes mes publications, dont la dernière sur le PLUi, en scannant le QR CODE ci-dessous ou bien via Google "saint marc autrement" ou encore en devenant "follower Facebook".

Avec mes sentiments dévoués,

Patrick Markarian

Pour prendre contact
avec Patrick Markarian :



06-67-17-61-67



saint.marc.autrement@gmail.com



www.facebook.com/saint.marc.autrement

Scannez pour accéder directement
à notre site internet d'information



<https://www.saint-marc-autrement.org/>